



Rupture de bail apres signature

Par **gremilou**, le **27/02/2008** à **19:25**

je viens de signé un bail pour un logement .
ce logement etait meublé lors de ma visite. Apres avoir eu les clés j ai decouvert un
appartement insalubre
que puis je faire pour resilier mon bail et partir rapidement
je suis au RMI le bail en question est de 2 ans
merci de me repondre rapidement
gremilou